

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

La Ville de Saint-Hyacinthe s'engage davantage pour la sauvegarde de l'eau potable en obtenant la certification Communauté bleue

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} décembre 2023 - La Ville de Saint-Hyacinthe s'engage davantage pour la sauvegarde et la préservation de l'eau potable en obtenant la certification Communauté bleue remise par l'organisme Eau Secours. Afin de recevoir la certification, la municipalité a pris trois engagements, par l'adoption de résolutions, soit à **reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, à promouvoir la gestion publique de l'eau et à éliminer progressivement la vente de bouteilles d'eau dans ses édifices municipaux et lors de ses événements.**

La certification fut remise à M. André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe, par Mme Rébecca Pétrin, directrice générale d'Eau Secours, lors d'un point de presse à la municipalité le 30 novembre dernier.



De gauche à droite : Abdou Soumare, chef planification et gestion des actifs au Service du génie, Gabrielle Roy-Grégoire, chargée de projet à l'organisme Eau Secours, Rébecca Pétrin, directrice générale de l'organisme Eau Secours, André Beauregard, maire de Saint-Hyacinthe, Julie Gagnon, cheffe de la division environnement au Service de l'urbanisme et de l'environnement, Guylain Coulombe, conseiller municipal du district Saint-Thomas-d'Aquin, Alexandre Lamoureux, directeur du Service du génie.

M. Beauregard a profité de la remise de la certification pour réitérer l'engagement de la ville pour l'eau : « En tant que communauté, nous avons une responsabilité envers les générations futures. Cet engagement passe notamment par des changements immédiats, qui ont des bienfaits à plusieurs niveaux. Ainsi, au fil des ans, notre Ville a mis en place des mesures concrètes qui tendent toutes vers la promotion d'une saine gestion publique de l'eau. L'implantation de fontaines d'eau mobiles, afin d'enrayer dans les événements municipaux la vente de bouteilles d'eau à usage unique, ou encore la modification récente de notre réglementation sur l'eau potable afin d'interdire l'arrosage de la pelouse durant le mois de juillet, en sont de bons exemples ».

Mme Pétrin a tenu à souligner les efforts mis de l'avant par l'équipe municipale : « Nous sommes ravis de remettre la certification Communauté bleue à la Ville de Saint-Hyacinthe qui démontre une réelle préoccupation pour la sauvegarde de l'accès à l'eau potable de ses résidents. L'équipe est très active face aux enjeux liés à la gestion de l'eau engendrés par la crise climatique sur son territoire, notamment les périodes inquiétantes d'étiage de la rivière Yamaska. Pour les municipalités, l'adaptation et la résilience passent par la prise d'engagements comme la certification Communauté bleue ainsi que par l'adoption de réglementations pour réduire la consommation inutile d'eau potable. »

Saint-Hyacinthe est la 42^e Communauté bleue au Québec, mais la première ville à recevoir la certification dans la MRC des Maskoutains et la 4^e à recevoir la certification en Montérégie après Candiac et Otterburn Park, certifiées en 2020, et Saint-Marc-sur-Richelieu, certifiée la semaine dernière.

Eau Secours rappelle que tous les citoyens peuvent demander à leur municipalité de prendre les mêmes engagements de protection de l'eau que la Ville de Saint-Hyacinthe. Les personnes et municipalités qui souhaitent entreprendre des démarches en ce sens peuvent retrouver toutes les informations nécessaires sur le site Web d'Eau Secours : <https://eausecours.org/demandez-a-votre-ville-de-sengager-pour-leau/>

À propos du projet Communauté bleue

Le projet [Communauté bleue](#) est une initiative conjointe lancée en 2009 par le Blue Planet Project, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Conseil des Canadiens. Une Communauté bleue est une collectivité qui adopte un cadre communautaire afin de reconnaître l'eau comme un bien commun. Ce projet, présent dans le monde entier, est coordonné au Québec par l'organisme [Eau Secours](#). La province regroupe maintenant à elle seule plus de 10% des Communautés bleues dans le monde.

À propos d'Eau Secours

Eau Secours, un organisme à but non lucratif fondé en 1997 a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité et de défense collective des droits de la population.

– 30 –

Pour plus d'informations:

Mathieu Langlois
Responsable des communications, Eau Secours
514 588-5608
communications@eausecours.org

**Direction des communications et de la participation
citoyenne**
450 778-8300